

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **Règlement numéro 16-128-2**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire tenue le 23 janvier 2025, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 16-128 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement à l'hôtel de ville situé au 4<sup>e</sup> étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 27<sup>e</sup> jour de janvier 2025



Dany Michaud  
Directrice générale et greffière-trésorière